Un dispositif sur mesure

Les visites énergie sont accessibles sous conditions de ressources. Afin de pouvoir bénéficier d'un accompagnement à domicile, votre revenu fiscal de référence (disponible sur votre déclaration d'impôts la plus récente) doit être inférieur aux plafonds suivants :

	Nombre de personnes du ménage	1	2	3	4	5	Personne supplémentaire
	Plafond de ressources	22 461 €	32 967 €	39 591 €	46 226 €	52 886 €	+ 6 650 €

Si vos ressources sont supérieures à ces plafonds :

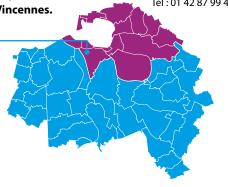
vous pouvez bénéficier de conseils gratuits personnalisés auprès des agences du réseau France Rénov'.

Agence Locale de l'Énergie et du Climat - Maîtrisez votre énergie (ALEC-MVE) pour les villes suivantes : L'Agence de l'énergie du CAUE 94 pour toutes les autres villes du Val-de-Marne.

Bry-sur-Marne, Champigny-sur-Marne, Charenton-le-Pont, Fontenay-sous-Bois, Joinville-le-Pont, Le Perreux-sur-Marne, Maisons-Alfort, Nogent-sur-Marne, Saint-Mandé, Saint-Maur-des-Fossés, Saint-Maurice, Villiers-sur-Marne, Vincennes.

ALEC-MVE 35-37, avenue de la Résistance 93100 Montreuil Tél : 01 42 87 99 44







Pour vous aider à réduire vos factures d'énergies









Pour prendre rendez-vous:



valdemarne.fr
visites.energie@valdemarne.fr













Visites énergie : mode d'emploi

Les chargés de visite partenaires du Département se rendront à votre domicile pour :



Étudier avec vous votre logement, vos contrats et factures de gaz, d'électricité ou d'eau, selon vos besoins.



Identifier les économies d'énergie possibles.



Vous orienter vers les solutions les plus adaptées à votre logement, votre famille et votre budget.

Pourquoi effectuer une visite énergie?

Vous rencontrez des problèmes liés à :



des factures d'électricité, de gaz, de fioul ou d'eau élevées,



des difficultés à vous chauffer l'hiver,



un logement inconfortable en été ou en hiver,



des travaux que vous souhaitez réaliser sur votre système de chauffage, vos fenêtres, votre isolation etc,



une consommation inhabituelle d'énergie ou d'eau.

Le chargé de visite pourra vous accompagner pour trouver une solution à ces problèmes et définir comment vous pouvez agir dans votre logement.



Qui réalise les visites à domicile?

Le partenaire choisi par le Département et les Établissements publics territoriaux est la Croix-Rouge Insertion - LogisCité.

En cas de demande de votre part, Croix-Rouge Insertion - LogisCité prendra contact directement avec vous pour vous proposer un rendez-vous à votre domicile en semaine, selon vos disponibilités. L'association pourra également vous aider à faire le lien avec d'autres acteurs susceptibles de vous proposer des solutions adaptées à vos besoins (aides financières, accompagnement aux travaux, etc).

Combien ça coûte?



L'accompagnement à domicile est totalement gratuit pour vous.

L'intervention des chargés de visite est financée par le Département, Grand-Orly Seine Bièvre, Grand Paris Sud Est Avenir et Paris Est Marne et Bois. Aucun engagement à réaliser des travaux ou à effectuer des dépenses supplémentaires n'est nécessaire de votre part.